



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA



CHAMBRE DES COMMUNES

# Rapport aux Canadiens 2015

Chaque année, le *Rapport aux Canadiens* est mis à jour pour présenter les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

*Période visée par le rapport : du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015*  
*Sessions parlementaire durant la période visée;*  
*2<sup>e</sup> session, 41<sup>e</sup> législature (du 16 octobre 2013 jusqu'au 2 août 2015)*  
*Nombre total de jours de séance durant cette période : 128*

Service de renseignements  
Parlement du Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A9  
info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999  
Téléphone : 613-992-4793  
ATS : 613-995-2266

Catalogue n° : X9-27/2015F-PDF  
ISSN : 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

# Table des matières

2

BILAN  
DE L'ANNÉE

8

ACTIVITÉS  
DES DÉPUTÉS

21

EXAMEN DU  
RENDEMENT

5

PORTRAIT  
DES DÉPUTÉS

16

APERÇU DE  
LA CHAMBRE

26

EXAMEN  
FINANCIER



# BILAN DE L'ANNÉE

# Message du Président



À titre de Président de la Chambre des communes, je suis fier de présenter le *Rapport aux Canadiens 2015* pour l'exercice financier 2014-2015. Ce rapport, le dernier de la 41<sup>e</sup> législature, accompagne l'*Aperçu stratégique pour la 41<sup>e</sup> législature*, lequel présente les priorités et les plans établis pour atteindre les principaux objectifs stratégiques de la Chambre des communes.

Le *Rapport aux Canadiens*, mis à jour annuellement, donne un aperçu des réalisations des députés et fait valoir

le rôle central de soutien que joue l'Administration de la Chambre auprès des députés et de l'institution.

En ma qualité de Président, il me revient de veiller au maintien de l'ordre à la Chambre et au respect des règles et des usages parlementaires. Mon rôle consiste aussi à assumer la présidence du Bureau de régie interne, qui supervise toutes les questions administratives et financières touchant la Chambre des communes.

Le présent rapport permet aux Canadiens de mieux comprendre les rôles et les responsabilités des députés, le fonctionnement de la Chambre des communes, et le mandat de l'Administration de la Chambre. Pour en savoir davantage sur les 308 représentants élus du Canada, je vous invite à consulter la section Portrait des députés. Vous trouverez à la section Activités des députés un aperçu de ce que les députés ont accompli à la Chambre, au sein des comités et sur la scène internationale au cours de la dernière année. Vous pourrez lire dans la section Examen du rendement des renseignements sur les objectifs stratégiques de l'Administration puis, dans la section Examen financier, les détails sur les dépenses.

La période visée par le présent rapport a été marquée par les événements tragiques du 22 octobre 2014. Depuis, nous avons adopté d'importantes mesures en collaboration avec nos partenaires en sécurité du Sénat et de la GRC. Ces mesures visent à accroître l'interopérabilité entre les partenaires en sécurité, à améliorer notre dispositif de sécurité et à veiller à ce que les terrains parlementaires restent accessibles et sûrs.

Nous avons également accompli d'importants progrès sur le plan de notre engagement à améliorer la transparence du travail des députés. Le Bureau de régie interne a approuvé des modifications au mode de collecte et de présentation des données dans le *Rapport de dépenses des députés* afin de s'assurer que des renseignements plus détaillés sont divulgués aux Canadiens. Ce rapport est maintenant publié tous les trimestres sur le site Web du Parlement du Canada.

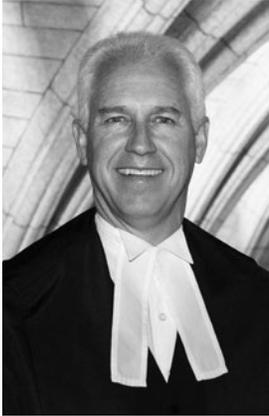
Je suis également ravi de confirmer que, parmi les travaux effectués dans le cadre de la Vision et du plan à long terme, l'édifice Sir-John-A.-Macdonald a été officiellement transféré à la Chambre des communes en juin et sera fonctionnel à l'automne 2015. Par ailleurs, les travaux de construction se poursuivent en vue de la remise en état de l'édifice de l'Ouest et de l'édifice Wellington. De plus, les travaux d'aménagement de bureaux et de la Chambre rendus nécessaires par suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la représentation équitable*, qui fait passer le nombre de députés de 308 à 338, se sont aussi poursuivis en 2015.

Au nom de tous les députés et de l'Administration de la Chambre, je vous invite à parcourir ce rapport et j'espère que cette fenêtre sur les rouages internes de la Chambre des communes sera pour vous d'un grand intérêt.

## **Andrew Scheer, député**

Président de la Chambre des communes

# Message du greffier par intérim



Le *Rapport aux Canadiens* représente une occasion pour l'Administration de la Chambre de se pencher sur les réalisations de la dernière année et de faire connaître ses activités courantes à la population canadienne.

À titre de greffier par intérim de la Chambre des communes, mon rôle consiste, entre autres, à conseiller le Président et les députés sur l'interprétation des règles, des usages et de la jurisprudence parlementaires, et ce, avec impartialité et discrétion.

Dans le cadre de mes fonctions, je suis aussi chargé d'assurer la bonne gestion de l'Administration de la Chambre. Je préside le Groupe de gestion de la greffière (GGG) composé des responsables de tous les secteurs administratifs de la Chambre des communes. Cette équipe d'experts a pour mandat de conseiller le Président et le Bureau de régie interne quant aux orientations stratégiques, aux priorités, aux ressources humaines et financières, ou encore aux politiques touchant l'Administration de la Chambre.

La deuxième session de la 41<sup>e</sup> législature s'est révélée être une année sans précédent et particulièrement difficile sur plusieurs fronts, notamment à la suite des événements du 22 octobre 2014. Malgré la complexité accrue du travail et des opérations, l'Administration de la Chambre a fait preuve d'une adaptabilité, d'une souplesse et d'une ouverture remarquables tout le long de cette période. Les initiatives prévues ont continué d'être menées de l'avant. L'une d'entre elles, dont je suis particulièrement fier, est l'administration du sondage sur la mobilisation des employés. Un des messages forts qui est ressorti

de ce sondage est le sentiment de fierté indéniable que les employés éprouvent à travailler à la Chambre des communes et à servir le Parlement du Canada.

Dans la section du présent rapport faisant état de l'Examen du rendement, vous constaterez que des efforts considérables ont été consacrés à faciliter et à améliorer l'accessibilité à l'information parlementaire, et ce, tant pour les députés que pour la population canadienne. À titre d'exemple, le site Web du Parlement du Canada ([parl.gc.ca](http://parl.gc.ca)) a été mis à jour de manière à inclure de nouvelles fonctions qui permettent de préciser les recherches sur les interventions effectuées par des députés et de consulter le plan de répartition des places en Chambre.

Au cours du prochain exercice financier, nous traverserons une période de grands changements. La planification de l'occupation de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, où auront lieu les activités cérémonielles des parlementaires et qui est une étape importante de la Vision et du plan à long terme, va bon train. L'ajout de 30 députés après les prochaines élections fédérales pose des défis opérationnels que tous les services de l'Administration sont prêts à relever. De plus, l'intégration de la sécurité parlementaire, comprenant le Sénat, la Chambre des communes et la GRC, transforme nos relations de travail avec nos partenaires clés du Parlement et nous incitera à élargir notre perspective à l'égard des questions de sécurité. Nous façonnons notre avenir de manière nouvelle et inventive.

Je vous incite à parcourir ce rapport qui donne un aperçu du travail qu'a effectué l'Administration de la Chambre des communes durant la dernière année pour appuyer les députés du Canada.

## **Marc Bosc**

Greffier par intérim de la Chambre des communes



# PORTRAIT DES DÉPUTÉS

(en date du 31 mars 2015)





**308** Circonscriptions

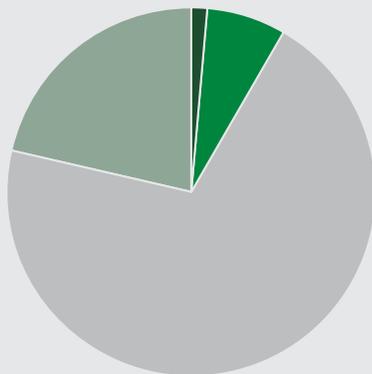


**41** Sièges occupés par des députés nés à l'extérieur du Canada



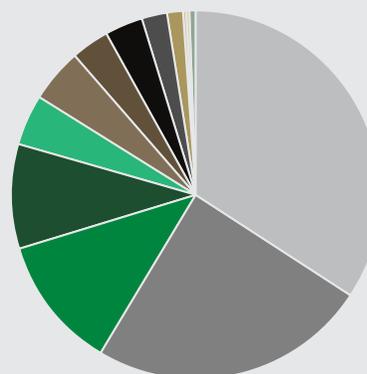
**6** Députés élus lors d'élections partielles en 2014-2015

## ÉTUDES



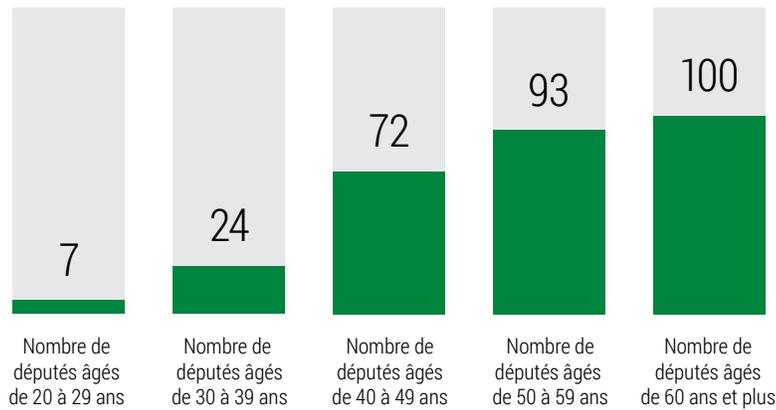
- Députés ayant suivi des études secondaires et/ou une formation professionnelle (**1,6 %**)
- Députés ayant suivi des études collégiales (**6,9 %**)
- Députés ayant suivi des études universitaires (**70,2 %**)
- Information non disponible (**21,3 %**)

## CIRCONSCRIPTIONS

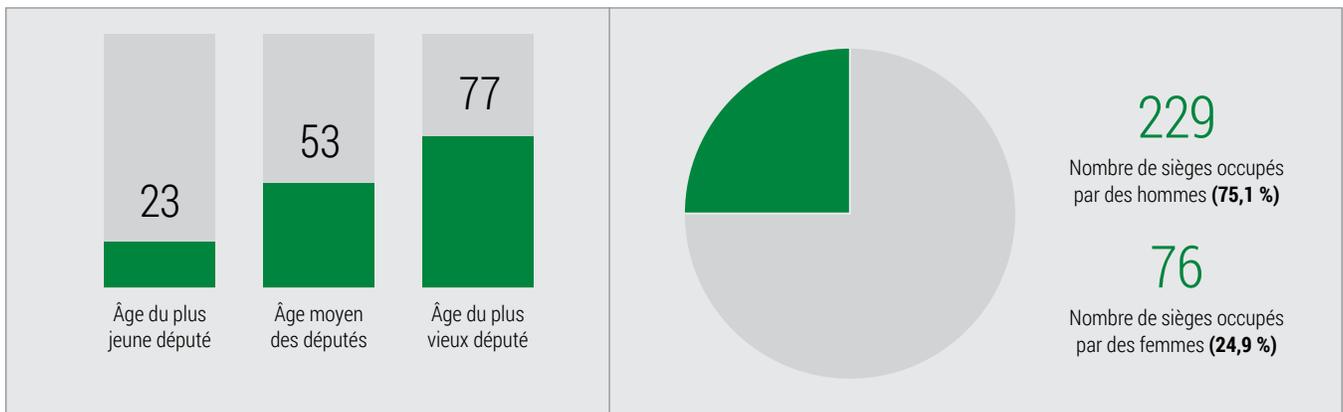


- Ontario (**34,4 %**)
- Québec (**24,4 %**)
- Colombie-Britannique (**11,7 %**)
- Alberta (**9,1 %**)
- Saskatchewan (**4,5 %**)
- Manitoba (**4,5 %**)
- Nouvelle-Écosse (**3,6 %**)
- Nouveau-Brunswick (**3,2 %**)
- Terre-Neuve-et-Labrador (**2,3 %**)
- Île-du-Prince-Édouard (**1,3 %**)
- Yukon (**0,3 %**)
- Territoires du Nord-Ouest (**0,3 %**)
- Nunavut (**0,3 %**)

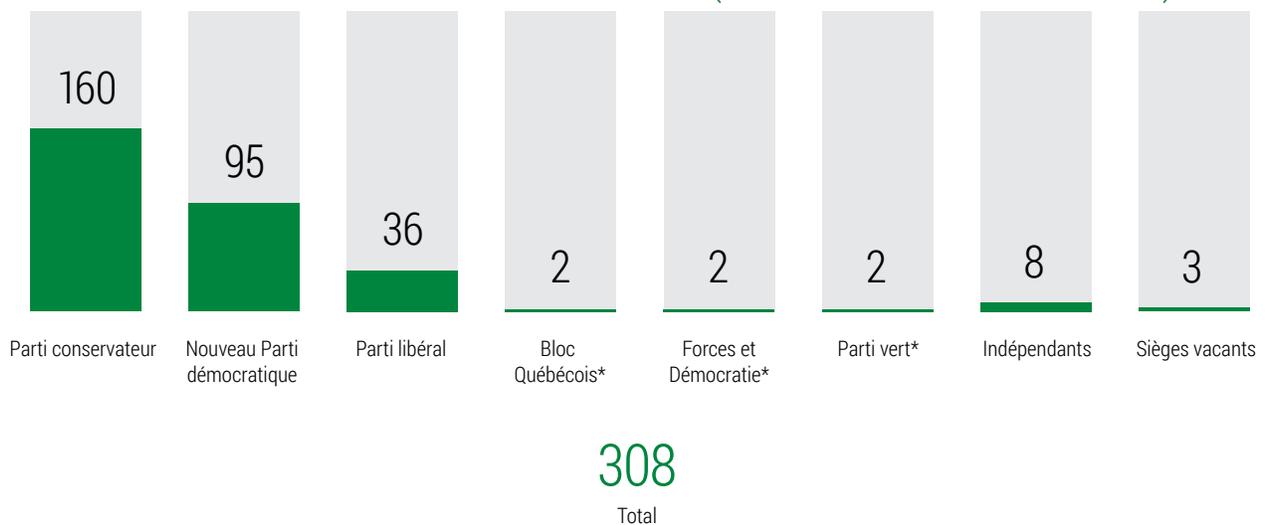
## ÂGE DES DÉPUTÉS\*



\*L'information sur l'âge n'est pas disponible pour neuf députés.



## NOMBRE DE DÉPUTÉS PAR PARTI POLITIQUE (EN DATE DU 31 MARS 2015)



\*N'a pas le statut de parti officiel. Un parti politique doit compter au moins 12 députés à la Chambre des communes pour être un « parti reconnu » aux fins des délibérations parlementaires.



# ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS

# À la Chambre

L'an dernier, les projets de loi déposés portaient notamment sur la sécurité ferroviaire, la création d'un parc national urbain à Toronto, la mise en œuvre d'un accord commercial avec la Corée du Sud et l'amélioration des indemnisations et du soutien consentis aux membres des Forces canadiennes.

27

Projets de loi émanant du gouvernement

#### Parmi les sujets abordés :

- La création d'une charte des droits des victimes d'actes criminels
- Les indemnités, l'assistance et les services offerts aux membres et aux anciens combattants des Forces canadiennes
- La sécurité ferroviaire
- La modification des noms des circonscriptions électorales
- La création d'un parc national urbain dans la région de Toronto
- La mise en œuvre d'un accord commercial avec la Corée du Sud
- Le bien-être des animaux aidant les militaires et les agents de la paix

96

Projets de loi émanant des députés

#### Parmi les sujets abordés :

- Le *Code criminel* (16 projets de loi)
- L'environnement (12 projets de loi)
- Le patrimoine et la culture (5 projets de loi)
- L'impôt sur le revenu et la taxe d'accise (6 projets de loi)
- Les transports (5 projets de loi)
- La rémunération, les régimes de pension et l'assurance-emploi (4 projets de loi)
- La santé (4 projets de loi)

128

Nombre de jours de séance en 2014-2015

40

Nombre moyen de questions posées durant chaque jour de séance lors de la période des questions

710

Nombre de questions écrites soumises

9

Nombre de décisions rendues par le Président en réponse à des rappels au Règlement soulevés à la Chambre

8

Nombre de décisions rendues par le Président en réponse à des questions de privilège soulevées à la Chambre

## DOCUMENTS DÉPOSÉS LORS DES AFFAIRES COURANTES

2 397

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel. Divers documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement, notamment les rapports sur les études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels d'un certain nombre d'institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports sur le rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement. Les comités, quant à eux, présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander au gouvernement de répondre à ces rapports. Collectivement, ces documents sont ce qu'on appelle des documents parlementaires.

# Dans les comités

En s'appuyant sur le témoignage de milliers de spécialistes techniques et d'autres citoyens canadiens, les députés ont étudié des questions importantes, comme les mesures à prendre pour réduire les barrières qui empêchent le commerce des produits agricoles entre provinces, renouveler l'industrie forestière canadienne et assurer la prospérité économique des femmes.

# 3 111

Comparutions de témoins

## 24

Comités permanents

- Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique\*
- Affaires autochtones et développement du Grand Nord
- Affaires étrangères et développement international
- Agriculture et agroalimentaire
- Anciens combattants
- Citoyenneté et immigration
- Commerce international
- Comptes publics\*
- Condition féminine\*
- Défense nationale
- Environnement et développement durable
- Finances
- Industrie, sciences et technologie
- Justice et droits de la personne
- Langues officielles
- Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires\*
- Patrimoine canadien
- Pêches et océans
- Procédure et affaires de la Chambre
- Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées
- Ressources naturelles
- Santé
- Sécurité publique et nationale
- Transports, infrastructure et collectivités

## 2

Comités mixtes permanents

- Bibliothèque du Parlement
- Examen de la réglementation\*\*

## 0

Comité spécial

\*Comité présidé par un député de l'Opposition officielle.

\*\*Le coprésident de la Chambre est un député de l'Opposition officielle.

10

Nombre de députés  
formant chaque  
comité permanent

899

Nombre total de  
réunions de comités

1 368

Nombre total d'heures  
de réunions de comités

3 111

Nombre de témoins  
ayant comparu

155

Nombre de  
rapports présentés

## SUJETS ABORDÉS PAR LES COMITÉS

**En raison de leur taille, les comités constituent un forum idéal pour discuter en profondeur d'une variété de sujets. En 2014-2015, ils ont notamment abordé les sujets suivants :**

- La promotion du commerce interprovincial des produits agricoles
- La protection des femmes dans le système d'immigration
- La protection des enfants et des jeunes dans les pays en développement
- La gestion des déchets solides municipaux et industriels
- L'industrie canadienne du logiciel de divertissement
- L'industrie forestière canadienne
- Le leadership économique et la prospérité des Canadiennes
- Les modifications nécessaires recommandées pour que la Chambre crée un système de pétitions électroniques

# Sur la scène internationale

Les députés jouent un rôle important pour renforcer les liens du Canada avec d'autres pays. L'an dernier, le Parlement a reçu des délégations de l'Ukraine, de la France, de l'Allemagne, de l'Australie, du Pérou, de la Corée du Sud et d'autres pays des quatre coins du monde.

# 17

## Visites de dignitaires étrangers

La Chambre des communes entretient des relations avec des parlementaires et des dignitaires de plusieurs pays ainsi que d'autres assemblées législatives du Canada. Comme le montre le tableau ci-dessous, la diplomatie parlementaire peut prendre différents visages :

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
| Visites au Parlement de chefs d'État ou de gouvernement                           | Visites au Parlement de présidents ou de délégations parlementaires               | Délégations parlementaires officielles dirigées par le Président de la Chambre    | Conférences parlementaires auxquelles a assisté le Président de la Chambre          | Activités d'associations interparlementaires auxquelles a participé le Canada       |



## AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

|   |                           |   |
|---|---------------------------|---|
|  | Le 10 avril 2014          | Visite au Canada de Son Excellence M. Ollanta Humala Tasso, président de la République du Pérou |
|  | Le 26 mai 2014            | Visite au Canada de l'honorable Rufus Ewing, premier ministre des îles Turks et Caicos          |
|  | Du 4 au 8 juillet 2014    | 40 <sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Ottawa)                |
|  | Du 9 au 11 septembre 2014 | 11 <sup>e</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique (Whitehorse)                |

*suite à la page suivante*

|          |   |   |
|----------|---|---|
| <b>D</b> | Les 24 et 25 novembre 2014                    | 20 <sup>e</sup> Réunion interparlementaire Canada-Mexique (Ottawa)  |
| <b>B</b> | Les 9 et 10 décembre 2014                     | Visite à Ottawa de M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec   |
| <b>D</b> | Du 29 janvier au 1 <sup>er</sup> février 2015 | 32 <sup>e</sup> Conférence des présidents d'assemblée du Canada (Winnipeg)  |
| <b>C</b> | Du 15 au 20 mars 2015                         | Visite en République fédérative du Brésil de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire |
| <b>E</b> | Du 23 au 25 mars 2015                         | Visite du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis aux membres du Congrès des États-Unis, Washington, D.C.                                   |



## EUROPE

|          |  |  |
|----------|--|--|
| <b>B</b> | Les 7 et 8 avril 2014                  | Visite au Canada de la très honorable Tricia Marwick, présidente du Parlement d'Écosse, et d'une délégation parlementaire  |
| <b>C</b> | Du 16 au 20 mai 2014                   | Visite au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire          |
| <b>E</b> | Du 25 au 28 mai 2014                   | Mission d'observation électorale en Ukraine de la Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE) |
| <b>D</b> | Du 28 au 31 août 2014                  | 5 <sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau international des législateurs catholiques (Frascati, Italie)  |
| <b>C</b> | Du 1 <sup>er</sup> au 3 septembre 2014 | Visite en République de la Macédoine de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire                                   |
| <b>C</b> | Du 8 au 10 décembre 2014               | Visite en République italienne de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire   |
| <b>D</b> | Les 11 et 12 septembre 2014            | Conférence européenne des présidents de parlement (Oslo, Norvège)  |
| <b>A</b> | Le 17 septembre 2014                   | Allocution devant le Parlement de Son Excellence M. Petro Porochenko, président de l'Ukraine   |

*suite à la page suivante*

|          |                           |  |
|----------|---------------------------|--|
| <b>A</b> | Le 25 septembre 2014      | Visite au Canada de Son Excellence M. Joachim Gauck, président de la République fédérale d'Allemagne   |
| <b>A</b> | Le 26 septembre 2014      | Visite au Canada de Son Excellence M. Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, et de Son Excellence M. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne |
| <b>A</b> | Le 9 octobre 2014         | Visite au Canada de Son Excellence M. Sauli Niinistö, président de la République de Finlande   |
| <b>B</b> | Les 27 et 28 octobre 2014 | Visite au Canada de Dame Rosemary Butler, présidente de l'Assemblée nationale du pays de Galles, et d'une délégation parlementaire   |
| <b>A</b> | Le 3 novembre 2014        | Allocution devant le Parlement de Son Excellence M. François Hollande, président de la République française  |
| <b>D</b> | Du 15 au 18 janvier 2015  | Réunion du Comité permanent de la Conférence des présidents d'Assemblée du Commonwealth (Saint Helier, Jersey)   |
| <b>C</b> | Les 19 et 20 janvier 2015 | Visite au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire        |
| <b>A</b> | Le 9 février 2015         | Visite au Canada de Son Excellence M <sup>me</sup> Angela Merkel, chancelière de la République fédérale d'Allemagne  |
| <b>B</b> | Du 9 au 11 mars 2015      | Visite au Canada de Son Excellence M. Valeriu Ştefan Zgonea, président de la Chambre des députés de Roumanie, et d'une délégation parlementaire                            |



## ASIE ET AUSTRALIE

|          |  |   |
|----------|--|---|
| <b>A</b> | Les 9 et 10 juin 2014                    | Visite au Canada de l'honorable Tony Abbott, premier ministre de l'Australie  |
| <b>E</b> | Du 9 au 12 juin 2014                     | 18 <sup>e</sup> Réunion bilatérale de l'Association législative Canada-Chine (Ottawa et Vancouver)  |
| <b>A</b> | Le 22 septembre 2014                     | Visite au Canada de Son Excellence M <sup>me</sup> Park Geun-hye, présidente de la République de Corée  |
| <b>B</b> | Du 1 <sup>er</sup> au 4 décembre 2014    | Visite au Canada de Son Excellence M. Tan Sri Datuk Seri Panglima Pandikar Amin Haji Mulia, président de la Chambre des représentants de la Malaisie, et d'une délégation parlementaire |
| <b>E</b> | Du 10 au 15 janvier 2015                 | 23 <sup>e</sup> Réunion annuelle du Forum interparlementaire Asie-pacifique (FPAP) (Quito, Équateur)  |
| <b>E</b> | Du 28 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2015 | 132 <sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) (Hanoï, Vietnam)   |



## MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

|          |                            |   |
|----------|----------------------------|---|
| <b>B</b> | Du 2 au 4 avril 2014       | Visite au Canada de Son Excellence Dr Mustafa Ben Jaâfar, président de l'Assemblée nationale constituante de la République tunisienne, et d'une délégation parlementaire                            |
| <b>B</b> | Du 13 au 20 septembre 2014 | Visite au Canada de Son Excellence M. Kassa Tekeleberihan Gebrehiwot, président de la Chambre de la Fédération de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, et d'une délégation parlementaire |
| <b>E</b> | Du 2 au 10 octobre 2014    | Participation de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) à la 60 <sup>e</sup> Conférence parlementaire du Commonwealth (Yaoundé, Cameroon)                       |
| <b>E</b> | Du 19 au 23 janvier 2015   | Visites bilatérales de l'Association parlementaire Canada-Afrique au Lesotho et au Malawi   |
| <b>B</b> | Du 22 au 26 février 2015   | Visite au Canada de Son Excellence M. Cemil Çiçek, président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, et d'une délégation parlementaire   |

## Associations interparlementaires

Le Parlement du Canada participe aux travaux d'associations interparlementaires officielles qui favorisent la coopération et la compréhension entre les pays et renforcent les liens entre les parlementaires du Canada et leurs homologues de l'étranger.

### ASSOCIATIONS MULTILATÉRALES :

- Association parlementaire Canada-Afrique
- Association parlementaire Canada-Europe
- Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Association parlementaire du Commonwealth
- Union interparlementaire
- Association parlementaire canadienne de l'OTAN
- ParlAmericas

### ASSOCIATIONS BILATÉRALES ET GROUPES INTERPARLEMENTAIRES :

- Association législative Canada-Chine
- Association interparlementaire Canada-France
- Groupe interparlementaire Canada-Japon
- Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni
- Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
- Groupe interparlementaire Canada-Allemagne
- Groupe interparlementaire Canada-Irlande
- Groupe interparlementaire Canada-Israël
- Groupe interparlementaire Canada-Italie

## Conseil interparlementaire mixte

Dans le cadre du mandat reçu du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que du Bureau de régie interne de la Chambre des communes, le Conseil interparlementaire mixte est chargé de se prononcer sur toutes les questions budgétaires et administratives concernant les associations parlementaires. Il est également chargé d'établir les politiques opérationnelles qui assureront un soutien efficace et cohérent aux activités parlementaires, pour que ces activités servent au mieux les intérêts du Parlement du Canada.



# APERÇU DE LA CHAMBRE

# Les fonctions des députés

Depuis près de 150 ans, les députés défendent les principes et les usages de la démocratie canadienne, notamment en présentant les préoccupations régionales et locales des citoyens qui les ont élus. Les députés étudient les projets de loi présentés à la Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription, où qu'elle se trouve au pays. De plus, les députés représentent le Canada quand ils voyagent à l'étranger lors d'engagements officiels ou lorsqu'ils accueillent des dignitaires étrangers.

## Le travail de l'Administration de la Chambre

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail sur la Colline du Parlement et dans leur circonscription. Entre autres activités, l'Administration produit les publications quotidiennes de la Chambre des communes (en versions imprimée et électronique), fournit aux députés la connectivité technologique nécessaire et s'assure que la Cité parlementaire est sécuritaire et convenablement outillée pour permettre la tenue de différentes activités.

### LA CHAMBRE

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance nationale, pour recevoir des documents officiels déposés par les ministères et les organismes fédéraux et pour examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes (ou de l'un des occupants du Fauteuil).

L'Administration de la Chambre produit les publications requises pour chaque séance de la Chambre, fournit des conseils sur la procédure parlementaire et s'occupe de diffuser les délibérations de la Chambre à la télévision et sur Internet.

### LES COMITÉS

Lorsqu'ils siègent aux comités, les députés analysent de façon approfondie des questions qui sont importantes aux yeux des Canadiens. Ils étudient et modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes et entendent les témoignages de spécialistes et d'autres citoyens.

L'Administration de la Chambre prépare les avis et les ordres du jour en prévision des réunions des comités, distribue les procès-verbaux après la tenue des réunions, coordonne la production des rapports de comité, prépare les plans de travail et organise les réunions. Elle assure l'accès sur demande aux délibérations des comités en ligne.

### LES CAUCUS

La plupart des députés appartiennent à un parti politique; à ce titre, ils font partie du caucus parlementaire de leur parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter de certaines

politiques, planifier des stratégies parlementaires et se concerter sur leur prise de position concernant les questions débattues à la Chambre des communes. Ces réunions, qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions sans compromettre l'unité du parti.

L'Administration de la Chambre travaille étroitement avec les agents et les dirigeants de chacun des partis afin d'attribuer des locaux pour les réunions des caucus et des bureaux parlementaires pour les députés.

### LES CIRCONSCRIPTIONS

Chacune des 308 circonscriptions du Canada (également appelées comtés ou circonscriptions électorales) élit un représentant à la Chambre des communes. Ce représentant devient alors le député de la circonscription. Chaque député a un bureau et emploie du personnel dans sa circonscription pour rester en contact avec la population en tout temps. Ainsi, les députés sont à la disposition des citoyens pour discuter des questions qui les préoccupent et pour les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Ils assistent aussi à des événements communautaires importants. Habituellement, les députés passent une semaine par mois dans leur circonscription (et davantage lorsque la Chambre ne siège pas, pendant les périodes d'ajournement à l'été et à l'hiver).

L'Administration de la Chambre appuie le travail des députés dans les circonscriptions en leur fournissant des lignes téléphoniques et une connexion Internet haute vitesse dans leur bureau de circonscription principal. Elle leur accorde aussi un budget de bureau et assure les services de la paie pour le personnel en poste dans leurs bureaux à Ottawa et dans leur circonscription.

## À L'ÉTRANGER

Qu'ils accueillent des visiteurs à la Chambre des communes ou qu'ils prennent part à des délégations pour visiter des assemblées législatives étrangères ou encore assister à des conférences internationales, les députés participent activement à la diplomatie parlementaire, notamment en représentant notre pays auprès du reste du monde. Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent la visite d'ambassadeurs étrangers à leur arrivée au pays ainsi qu'à leur départ.

Fruit d'un partenariat entre l'Administration de la Chambre et le Sénat, la Direction des affaires internationales et interparlementaires planifie et coordonne les échanges parlementaires auxquels participent les Présidents du Sénat et de la Chambre ainsi que les activités des associations parlementaires canadiennes. De plus, la Direction soutient l'organisation des différentes activités protocolaires (comme les visites de chefs d'État étrangers au Canada) et des conférences qu'accueille le Parlement.

## Régir la Chambre

Forte de son mandat d'offrir un soutien, des conseils et des services impartiaux aux députés, l'Administration de la Chambre s'appuie sur trois valeurs fondamentales :

### LE RESPECT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'Administration de la Chambre croit en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique, et elle s'emploie à les promouvoir et à les faire respecter.

### L'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONTINUITÉ ET LE CHANGEMENT

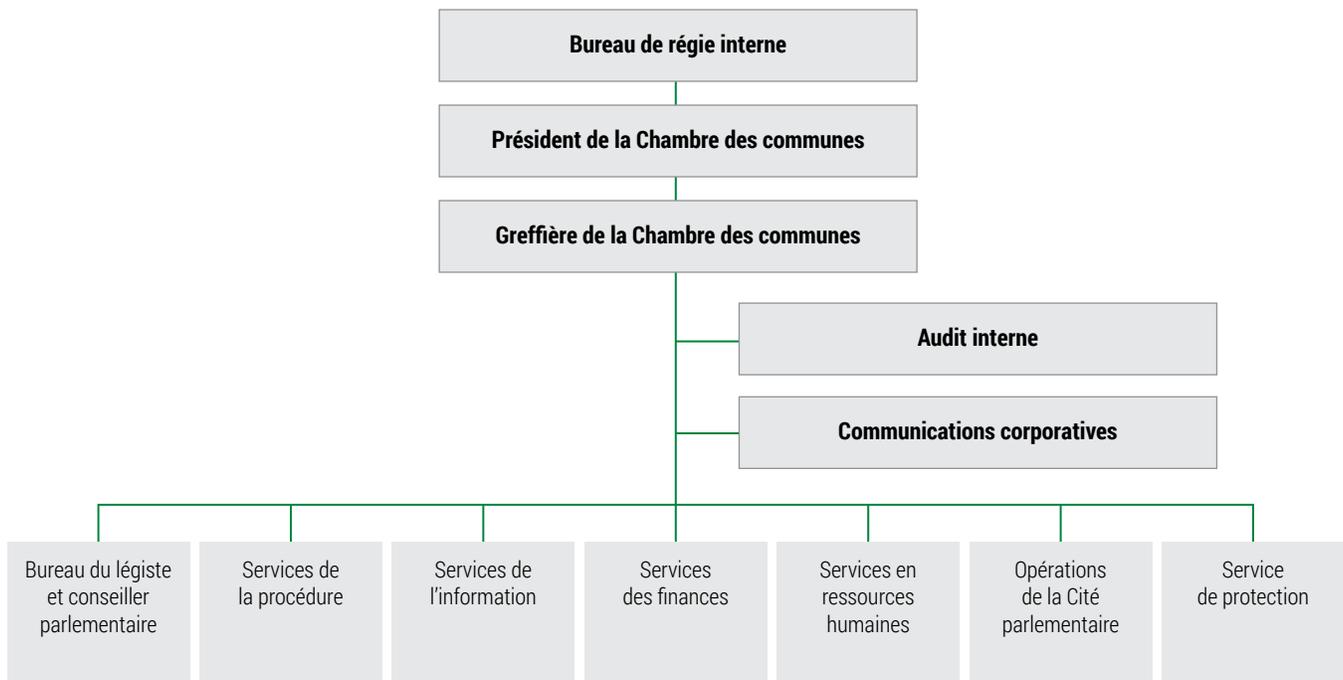
L'Administration de la Chambre préserve la mémoire collective de la Chambre des communes et de ses traditions en favorisant son évolution pour garder le rythme avec la société canadienne, et elle assure la continuité institutionnelle tout en appuyant les députés à mesure que leurs besoins évoluent.

### L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

L'Administration de la Chambre s'emploie à fournir un soutien efficace, responsable et impartial en agissant de façon éthique, responsable et intègre en tout temps.

L'organigramme ci-après montre la structure de gouvernance de l'Administration de la Chambre. Cliquez sur une entité ou un secteur administratif pour obtenir plus de détails sur les rôles et les responsabilités qui les caractérisent.

L'organigramme de l'Administration de la Chambre montre, dans un format hiérarchique, le Bureau de régie interne, le Président et la greffière, suivis des sept secteurs administratifs : Bureau du légiste et conseiller parlementaire, Services de la procédure, Services de l'information, Services des finances, Services en ressources humaines, Opérations de la Cité parlementaire et Service de protection.



## BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Composé de députés issus de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne est responsable de toutes les questions de politiques financières et administratives qui touchent la Chambre et ses députés, ses locaux, ses services et ses employés. Il est habilité à prendre des règlements administratifs et à régler l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

## PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de président du Bureau de régie interne, le Président de la Chambre des communes est l'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, dont il assure la direction et la gestion générales. Entre autres fonctions administratives, il veille à ce que certains documents soient publiés pour le compte du Bureau, notamment le *Rapport de dépenses des députés* et le *Rapport aux Canadiens*.

## GREFFIÈRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de secrétaire du Bureau de régie interne, la greffière est la première dirigeante de l'Administration de la Chambre, et elle est chargée de la gestion courante du personnel de la Chambre. De plus, elle tient les comptes rendus des délibérations de la Chambre, et toutes ses décisions doivent être authentifiées de sa signature.

## AUDIT INTERNE

En tant que champion des pratiques saines de gestion de la Chambre, l'Audit interne soutient le mandat de l'Administration de la Chambre en fournissant des services d'assurance, de gestion des risques et de consultation qui sont objectifs et qui présentent une valeur ajoutée sur le plan des pratiques stratégiques et de gestion.

## COMMUNICATIONS CORPORATIVES

L'équipe des Communications corporatives offre au Bureau de régie interne, au Bureau du Président, au Bureau de la greffière et à tous les secteurs administratifs des conseils stratégiques, des analyses, des produits, des outils et un soutien pour les communications corporatives, l'image de marque, les communications en période de crise et la sensibilisation du public.

## BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

Non seulement le Bureau du légiste et conseiller parlementaire fournit des avis et des services juridiques et législatifs complets, mais il est également habilité à intervenir dans les procédures judiciaires au nom de la Chambre et de ses députés pour veiller à la protection des privilèges et immunités parlementaires.

## SERVICES DE LA PROCÉDURE

Non seulement les Services de la procédure conseillent le Président de la Chambre et les députés sur des questions d'ordre procédural et législatif, mais ils offrent aussi un soutien aux comités, effectuent des recherches, donnent de la formation sur les usages et la procédure parlementaires et coordonnent la participation des députés aux activités internationales et interparlementaires. Ce secteur administratif produit en temps opportun une information parlementaire précise, notamment il publie les débats de la Chambre des communes ainsi que les procès-verbaux et les témoignages de la Chambre et de ses comités mixtes. En outre, il assure l'infrastructure technique et administrative de la Tribune de la presse parlementaire canadienne.

## SERVICES DE L'INFORMATION

Les Services de l'information planifient, mettent en place et maintiennent des services de technologie et de gestion de l'information à l'intention des députés afin de les aider dans leurs fonctions en Chambre, dans les comités, dans les caucus et dans les bureaux parlementaires et de circonscription. De plus, les Services de l'information sont responsables de la planification à long terme de la GI/TI et des locaux associée à la rénovation des installations.

## SERVICES DES FINANCES

Insistant sur l'importance d'une saine gestion financière dans tous les secteurs de la Chambre, les Services des finances offrent à l'Administration de la Chambre, aux députés et à leur personnel des services consultatifs et un soutien opérationnel relativement aux politiques et à la planification financière, à la gestion financière et à la gestion du matériel et des contrats.

## SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES

Les Services en ressources humaines assurent un soutien opérationnel et offrent des services consultatifs en matière de ressources humaines, de gestion des talents, de relations de travail, de santé et sécurité au travail, d'efficacité organisationnelle, de gestion de la continuité des opérations et de planification stratégique générale.

## OPÉRATIONS DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE

Les Opérations de la Cité parlementaire s'assurent que la Chambre est propre et convenablement équipée pour accueillir un vaste éventail d'activités. Ce secteur administratif est responsable d'offrir un milieu de travail fonctionnel au sein de la Chambre, grâce à des services de soutien quotidien essentiels tels que les activités des locataires, l'attribution des locaux, l'entretien et la manutention du matériel, l'impression et l'expédition, l'alimentation, le transport et la livraison.

## SERVICE DE PROTECTION

Le Service de protection veille à ce que la Chambre des communes soit un environnement sécuritaire et invitant pour tous ceux qui y travaillent ou la visitent. Il est responsable des programmes de sécurité (ce qui comprend le contrôle de l'accès, les accréditations de sécurité, les interventions en cas d'incident et la planification des mesures d'urgence) et de la mise en œuvre à long terme du Plan principal de sécurité. Par ailleurs, il contribue au maintien des traditions cérémonielles en participant à des activités comme le défilé du Président.



# EXAMEN DU RENDEMENT



## OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

### Appuyer les besoins changeants des députés et de l'institution en :

- améliorant l'accessibilité à des renseignements à jour sur la procédure et les règles parlementaires
- améliorant l'accès des députés et des Canadiens à l'information parlementaire

## PROJETS

### Aider les comités à faire un meilleur usage des outils technologiques à leur disposition

En septembre 2014, un projet pilote a été réalisé auprès de six comités permanents pour évaluer la possibilité d'offrir aux membres des comités un accès électronique sécuritaire et en temps opportun à la documentation de leur comité (y compris sur leurs appareils mobiles) dans le but de réduire la quantité de documents imprimés pour les réunions. Le projet pilote est en cours et vise maintenant l'ensemble des comités de la Chambre des communes.

### Publier une troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*

Dans une institution aussi dynamique que la Chambre des communes, l'usage parlementaire évolue constamment. La deuxième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, qui documente la procédure parlementaire canadienne depuis la Confédération, a été publiée en 2009. Depuis, un certain nombre de nouveaux usages et de précédents ont été établis. Il est donc nécessaire, une fois de plus, de préparer une édition révisée. Jusqu'à présent, neuf chapitres ont été rédigés; trois ont franchi l'étape de la révision par les pairs et attendent la révision de la gestion.

### Explorer la possibilité de mettre au point une version électronique des publications sur la procédure

Un groupe de travail a été formé pour établir les lignes directrices et les normes relatives à la préparation des versions électroniques de publications telles que *La procédure et les usages de la Chambre des communes*. Une demande de renseignements sur les pratiques exemplaires en matière de livres électroniques a été envoyée aux membres de l'industrie en mars 2015. Parallèlement, les Services de l'information travaillent à établir des normes avec le concours d'un expert externe. L'équipe du projet prévoit avoir défini les normes à temps pour la préparation de la demande de proposition concernant la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*; elle amorcera ensuite un projet de livre électronique qui compile les décisions clés de l'ancien Président, Peter Milliken.

### Offrir aux Canadiens un meilleur accès à l'information parlementaire

Un certain nombre de projets visant à donner aux Canadiens un meilleur accès aux renseignements concernant les députés et les activités de la Chambre sont maintenant terminés ou en voie de l'être. Par exemple, le site Web d'information sur les députés est en cours de révision afin d'offrir aux visiteurs une meilleure expérience d'utilisation. L'information est consolidée et présentée dans une interface simplifiée, modernisée et accessible depuis un vaste éventail d'appareils. En outre, le site Web du Parlement du Canada ([parl.gc.ca](http://parl.gc.ca)) a été mis à jour de façon à inclure de nouvelles caractéristiques, comme la capacité de filtrer les interventions par député, ou encore la possibilité de consulter un plan d'attribution des sièges interactif qui aidera les utilisateurs à voir la disposition des députés à la Chambre des communes. Enfin, le portail ParlVU permet désormais aux utilisateurs de sélectionner, de télécharger et d'adapter des vidéoclips des activités de la Chambre.

### Améliorer le processus de production des rapports sur les activités et les dépenses

À la suite d'un examen approfondi réalisé au printemps 2014, des améliorations ont été apportées pour hausser le processus de vérification des données et faire en sorte que le rapport *Dépenses et activités des comités* soit produit dans de meilleurs délais.

### Moderniser le site Web des comités

Le site Web des Comités est en cours de révision dans le but de le moderniser et de l'améliorer, notamment en y ajoutant du contenu accessible depuis un appareil mobile et en le mettant à jour de façon à y publier des renseignements pertinents pour les Canadiens. Le projet, amorcé à l'automne 2014, se déroulera en deux phases : la première conduira au lancement d'un site renouvelé à l'automne 2015 (en conjonction avec l'ouverture de la 42<sup>e</sup> législature); la seconde phase, prévue au printemps 2016, permettra d'apporter d'autres améliorations au site Web.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

### Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution en :

- faisant progresser la Vision et le plan à long terme qui prévoient la remise en état des édifices patrimoniaux et de leurs terrains, et la construction d'autres installations parlementaires
- maintenant la souplesse de notre infrastructure technologique
- renforçant la protection de l'institution

## PROJETS

### Remettre en état les édifices patrimoniaux de la Cité parlementaire

Dans le cadre de la vision et du plan à long terme, la préparation et l'examen des normes de construction concernant la remise en état de l'édifice de l'Ouest, de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald (auparavant l'édifice de la Banque de Montréal) et de l'édifice Wellington se poursuivent afin d'assurer la mise en œuvre du projet. En raison des événements du 22 octobre 2014, on s'attend à ce que des dispositifs de sécurité supplémentaires soient exigés dans les édifices de l'Ouest et Wellington. Les travaux dans l'édifice Sir-John-A.-Macdonald sont presque terminés; ce dernier devrait être prêt à être emménagé à l'automne 2015.

Les édifices de l'Ouest et Wellington abriteront les fonctions de l'édifice du Centre au cours des travaux de rénovation de ce dernier. Ils accueilleront temporairement la Chambre, des salles de comités et des bureaux parlementaires. L'édifice Sir-John-A.-Macdonald accueillera de façon permanente les événements parlementaires spéciaux qui se tenaient auparavant à l'édifice de l'Ouest.

En ce qui concerne la remise en état de l'édifice du Centre, la phase initiale de planification se poursuit en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

L'Administration de la Chambre continue de jouer un rôle de premier plan pour la planification, la conception et la mise en place des services de technologie de l'information et de l'infrastructure dans l'ensemble de la Cité parlementaire.

### Mettre en œuvre la stratégie qui permettra d'accueillir 30 députés supplémentaires

En prévision de l'augmentation du nombre de députés, qui passera de 308 à 338 aux prochaines élections fédérales, les travaux se sont poursuivis en 2014 pour agrandir les installations de la Chambre et préparer les bureaux des nouveaux députés. Les bureaux sont maintenant prêts à accueillir les nouveaux locataires; la Chambre sera prête en 2015.

### Préparer et mettre en œuvre une politique globale de sécurité à la Chambre des communes

À l'issue de son examen de l'Administration de la Chambre en 2012, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a conclu que les procédures et les objectifs relatifs aux opérations de sécurité ne sont pas regroupés sous une seule et même politique globale de sécurité. En réponse aux recommandations du BVG, l'Administration de la Chambre a créé une nouvelle politique de sécurité qui regroupe les différentes politiques et lignes directrices existantes (gouvernance, contrôle, accès, formation, sécurité matérielle, classification des documents, etc.) sous une politique globale unique. Cette politique fait présentement l'objet d'un examen donnant suite à la motion sur la sécurité intégrée au Parlement, qui a été adoptée au Sénat et à la Chambre des communes en février 2015. La nouvelle politique permettra d'orienter les opérations de sécurité, d'officialiser les rôles et les responsabilités, de clarifier les pouvoirs et les attentes et de définir clairement les rapports entre les différents partenaires et intervenants.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

### Favoriser la compréhension des institutions législatives et appuyer leur avancement en :

- offrant davantage d'occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives du Canada et de l'étranger
- sensibilisant le public à la Chambre des communes et en préservant l'indépendance et les traditions de celle-ci

## PROJETS

### Organiser et tenir des conférences d'associations parlementaires internationales dont fait partie le Parlement du Canada

La 40<sup>e</sup> session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est tenue à Ottawa en juillet 2014. Hormis la participation de centaines de délégués représentant diverses assemblées parlementaires de la Francophonie, la conférence a également pu compter sur la participation de Son Excellence Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, et de la très honorable Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada, qui a succédé à M. Diouf en janvier 2015. En outre, le Parlement du Canada a organisé et accueilli la 11<sup>e</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique qui s'est déroulée à Whitehorse en septembre 2014.

### Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires (PEHFP)

Le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires (PEHFP) offre aux hauts fonctionnaires d'assemblées législatives étrangères l'occasion de se familiariser avec le fonctionnement du Parlement du Canada et, en retour, de réfléchir sur leurs propres pratiques procédurales et administratives. Organisé par la Chambre des communes en partenariat avec le Sénat et la Bibliothèque du Parlement, le programme a été offert à trois reprises au cours de l'exercice 2014-2015.

Le PEHFP a tenu son tout premier programme condensé d'une semaine, du 12 au 16 mai 2014. Cette formule vise surtout les greffiers, les secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires qui ne seraient pas en mesure de participer à un programme de deux semaines. Étant donné la réussite de ce premier programme condensé, d'autres seront offerts ultérieurement.

Deux programmes complets ont également été offerts. Le premier, destiné aux francophones, s'est tenu du 29 septembre au 9 octobre 2014; le second, destiné aux anglophones, s'est déroulé du 16 au 26 février 2015.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

### Appliquer les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses dans un contexte parlementaire en :

- renforçant la gouvernance pour optimiser l'utilisation des ressources publiques
- améliorant le recrutement de personnes de talent ainsi que la mobilisation, la relève et la conservation du personnel
- consolidant les pratiques de gestion environnementale
- favorisant une approche intégrée de la gestion de l'information

## PROJETS

### Faire en sorte que les frais de déplacement et d'accueil des députés soient divulgués de manière transparente

Dans le cadre de ses efforts soutenus pour accroître la transparence, le Bureau de régie interne a approuvé des mesures visant à améliorer la divulgation des frais de déplacement et d'accueil des députés. Ces mesures sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Préparé en fonction de ces nouvelles lignes directrices, le *Rapport de dépenses des députés*, qui inclut désormais un rapport détaillé sur les points de déplacement ainsi qu'un rapport détaillé sur les frais d'accueil, a été publié sur le site Web du Parlement du Canada pour la première fois en décembre 2014. Ces dépenses continueront d'être divulguées tous les trimestres.

### Réaliser un sondage sur la mobilisation des employés

La mobilisation des employés – c'est-à-dire la mesure dans laquelle les employés s'investissent dans leur travail et ont à cœur leur organisation – est étroitement liée à la productivité et à la réussite en milieu de travail. En 2014, l'Administration de la Chambre a réalisé un sondage sur la mobilisation de ses employés. Les premières observations indiquent que ces derniers croient que leur organisation possède un objectif clair, une direction efficace et une forte culture du service. L'Administration de la Chambre s'appuie maintenant sur les résultats du sondage pour établir des plans d'action permettant de cerner les aspects à améliorer et de maintenir les bonnes pratiques actuelles.

### Offrir un milieu de travail sécuritaire et respectueux

Dans le cadre de son exercice normal de révision des politiques, l'Administration de la Chambre a approuvé une politique révisée de prévention du harcèlement et de résolution des plaintes. La nouvelle politique, qui repose sur les pratiques exemplaires de l'industrie, fait la distinction entre les processus officiels et informels et prévoit la participation directe du dirigeant principal des ressources humaines dans tous les processus de plaintes officielles. Désormais, le personnel des députés et des bureaux de recherche possède lui aussi sa propre politique sur la prévention du harcèlement qui applique les principes de la politique observée à l'Administration de la Chambre. En outre, le personnel des députés et des bureaux de recherche ont maintenant accès à des services informels de résolution des conflits et de prévention du harcèlement. Ces services visent à accroître la sensibilisation et à mettre fin de façon proactive et constructive à des situations de harcèlement dès leurs premières manifestations.

### Uniformiser le matériel de bureau de la Chambre

Des appareils multifonctions, qui permettent de photocopier, d'imprimer, de numériser et de télécopier des documents, ont été installés dans les bureaux des députés de la Cité parlementaire en 2013-2014, puis dans l'ensemble de l'Administration de la Chambre en 2014-2015. Ces appareils aideront à réduire les coûts, à accroître l'efficacité et à réduire l'empreinte environnementale globale de la Chambre.

### Renouveler le système de gestion financière

En 2014, l'Administration de la Chambre a lancé un projet de renouvellement de son système de gestion financière, qui englobe les processus administratifs et la structure de reddition de compte afférents. Ce renouvellement vise à améliorer l'accès aux renseignements intégrés de nature financière et relatifs à l'approvisionnement et à la gestion des actifs afin de faciliter la prise de décisions et de garantir une gestion financière solide des ressources publiques. Le nouveau système devrait être mis en place en 2016.



# EXAMEN FINANCIER



# Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par autorisation

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

|        |  | 2014-2015                     |   |                       |                  |               |
|--------|--|-------------------------------|---|-----------------------|------------------|---------------|
| Crédit | Nom du programme   | Budget principal des dépenses | Budgets supplémentaires et rajustements | Autorisations totales | Dépenses réelles | Écarts        |
| 5      | Dépenses du programme                                      | 270 119                       | 30 018                                  | 300 137               | 285 880          | 14 257        |
| (L)    | Députés de la Chambre des communes*                        | 110 432                       | (6 631)                                 | 103 801               | 103 801          | 0             |
| (L)    | Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés | 33 174                        | (1 027)                                 | 32 147                | 32 147           | 0             |
|        | <b>Somme partielle, postes législatifs</b>                 | 143 606                       | (7 658)                                 | 135 948               | 135 948          | 0             |
|        | <b>TOTAL</b>   | <b>413 725</b>                | <b>22 360</b>                           | <b>436 085</b>        | <b>421 828</b>   | <b>14 257</b> |

\* Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires.

# Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

|  |   | 2014-2015                     |   |                       |                  |               |
|--|---|-------------------------------|---|-----------------------|------------------|---------------|
|  |   | Budget principal des dépenses | Budgets supplémentaires et rajustements | Autorisations totales | Dépenses réelles | Écarts        |
|  | Députés et agents supérieurs de la Chambre                      | 249 486                       | 1 929                                   | 251 415               | 241 639          | 9 776         |
|  | Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires | 5 499                         | 278                                     | 5,777                 | 3 629            | 2 148         |
|  | Administration de la Chambre                                    | 158 740                       | 20 153                                  | 178 893               | 176 560          | 2 333         |
|  | <b>TOTAL</b>  | <b>413 725</b>                | <b>22 360</b>                           | <b>436 085</b>        | <b>421 828</b>   | <b>14 257</b> |

## Administration de la Chambre

|   | Dépenses réelles                  |              | Budget ETP   |
|---|-----------------------------------|--------------|--------------|
|   | \$<br>(en milliers<br>de dollars) | %            |              |
| Bureau de la greffière et Secrétariat         | 2 733                             | 1 %          | 23           |
| Bureau du légiste et conseiller parlementaire | 3 992                             | 2 %          | 30           |
| Services de la procédure                      | 27 752                            | 16 %         | 313          |
| Services de la Cité parlementaire             | 57 879                            | 33 %         | 765          |
| Services de l'information                     | 50 504                            | 29 %         | 358          |
| Services en ressources humaines               | 17 753                            | 10 %         | 125          |
| Services des finances                         | 15 947                            | 9 %          | 160          |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>176 560</b>                    | <b>100 %</b> | <b>1 774</b> |

À des fins d'administration interne, pour cet exercice, les données des Services de la Cité parlementaire ci-dessus comprennent les Opérations de la Cité parlementaire et le Service de protection.



